



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°150-Août 2015

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune

www.saint-servais-29.fr

URGENCES : Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

MÉMO : École **02.98.68.00.77**, Garderie **06.87.29.71.04**

AGENDA

- ☛ Mairie fermée les mercredis et samedis matin du 10 juillet au 22 août.
- ☛ Ouverture du musée Yan'DARGENT, tous les jours de 14h00 à 18h00 sauf le jeudi.
- ☛ Interclubs de l'été, le mardi 11 août à SAINT-SERVAIS.
- ☛ Thé dansant organisé par le temps libre le dimanche 30 août à la salle polyvalente à partir de 14h.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 juillet, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD, David LE BORGNE, Paul LAURENT et Alain TROADEC, absents excusés.

Le secrétaire est Ludovic MÉAR

RENTREE SCOLAIRE 2015

La rentrée aura lieu le mardi 1er septembre, 140 élèves seront répartis sur 5 classes.

PS1 (13), PS2 (16) & MS (12) soit 41 enfants avec Karine (+ 2 ATSEM, Angélique & Sophie)

GS (19) & CP (7) soit 26 élèves avec Aurélien (+ 1 ATSEM, Adeline)

CP (11) & CE1 (15) soit 26 enfants avec Aurélie

CE2 (16) & CM1 (7) soit 23 enfants avec Virginie

CM1 (8) & CM2 (16) soit 24 enfants avec Sandrine

A la rentrée, un courrier sera adressé aux parents pour informer de la mise en œuvre d'une charte de bonne conduite.

Les contrats CAE sont renouvelés.

Les personnes titulaires du BAFA et disponibles les vendredis après-midi sont les bienvenues pour aider aux activités des TAP.

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Suite aux réunions du 16 avril et du 6 juillet, Mikael TOULLEC (chargé de projets Bâtiments à la FIA) et Benoit CHAPELARD (Correspondant SAFI), nous ont adressé un 2^{ème} rapport pour progresser dans la réflexion sur l'extension de l'école. Un dossier est donné à chaque conseiller et transmis par mail. Après étude par chacun, les conseillers en discuteront au prochain conseil de septembre.

QUALITE DE L'EAU EN 2014

Exposition du rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2014. Ce service est géré par le Syndicat des Eaux de Pont-an-Ilis dont le siège est à la Mairie de PLOUGOURVEST. Il a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La Société des Eaux de l'Ouest de SAINT-POL-DE-LEON a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et la permanence du service. La population desservie est de 8 594 habitants, l'eau est distribuée à 3591 abonnés. Le conseil approuve le rapport.

TARIF ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL 2016

La commune a passé un contrat avec la société des Eaux de l'Ouest pour l'entretien de l'assainissement semi-collectif (Kernevez, Bourg, atelier communal, salle polyvalente, école et terrain des sports). En contre-partie, les usagers paient une taxe d'assainissement reversée à la commune et calculée sur les consommations d'eau. Le conseil municipal propose de fixer la redevance au m³ consommé à 1,50 euros et de porter la redevance fixe à 35 euros pour l'année 2016.

REVISION DES LOYERS

Au premier trimestre 2015, l'indice de référence des loyers augmente de 0,15 % sur un an. Le conseil municipal décide de suivre l'indice de référence. Les loyers à compter du 1^{er} septembre seront de 265,15 euros pour le presbytère et 372,78 euros pour l'appartement au-dessus du musée.

TERRAIN LOTISSEMENT DE LA GARENNE

Un propriétaire propose son terrain non constructible à la commune. La mairie ne souhaite pas acquérir ce terrain. Il va être proposé aux habitants, une annonce va être mise dans le bulletin communal.

ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Suite à l'arrêté préfectoral limitant l'accès à la BAN à 50 km/h, la commune de SAINT-SERVAIS décide de prolonger la limitation à 50 km/h sur la route de Mescouez par un arrêté. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique du 15 juin au 15 juillet 2015 inclus pour une demande d'autorisation d'exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement du Dépôt d'essence de l'aéronautique navale (DEAN) de Landivisiau. La commission propose de donner son accord à l'enquête. Le conseil municipal suit la commission.

RESTAURATION TOILES, PEINTURES ET TABLEAUX A L'OSSUAIRE ET AU MUSEE

Les travaux de restauration à l'ossuaire sont terminés, et en cours pour les autres tableaux. Mme JABLONSKY fera l'inventaire la 1^{ère} semaine du mois d'août.

ETUDE DE DEVIS

Le conseil donne son accord à Monsieur le Maire

- pour l'achat d'une débroussailleuse, on peut bénéficier d'une aide de 40% du Syndicat du Bassin de l'Elorn, l'entreprise retenue est Landi Motoculture
- pour l'achat de guirlandes lumineuses auprès de CEF de BREST
- Pour la mise en place d'un escalier à l'école par la société Menuiserie des Abers du FOLGOET
- Pour l'élagage, après étude de trois devis, l'entreprise Cadiou de SAINT-DERRIEN est retenue.

Le conseil souhaite réfléchir sur les travaux du plafond de la salle Ty Léon.

COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Un point sur les commissions communales et intercommunales est fait depuis le dernier conseil.

QUESTIONS DIVERSES.

- La commune a reçu le prix du « cheval de verre » pour l'année 2014
- Rassemblement citoyen le 3 octobre prochain à BODILIS pour les communes riveraines de la base menacées dans leurs existences par la mise en place d'un nouveau plan d'exposition au bruit.
- Les prochains conseils auront lieu le 24 septembre, le 15 octobre, le 12 novembre et le 17 décembre 2015

INFORMATIONS COMMUNALES

- Les occupants des propriétés riveraines des voies communales sont priés **de couper la partie des haies qui occultent les panneaux routiers de la commune.**
- Le Préfet du Finistère réitère ses appels à la vigilance et au respect des règles élémentaire de précaution au départ de feux. Il est en particulier demandé de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur, de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation et de ne pas allumer de feux dans les espaces naturels. Nous vous rappelons que les particuliers n'ont pas le droit d'allumer de feu dans leurs propriétés.

ÉTAT CIVIL

Naissance : Izia BESCOND, 14 Kerizella, née le 20 juin 2015.

Loric LAROCHE, Rufily, né le 23 juin 2015.

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mardi 18 août 2015 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en août 1999 doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

PAROISSE

Messes dans l'Ensemble Paroissial

Dimanche 2 août : messe à 10h30 à BODILIS.

Samedi 8 août : messe à 18h00 à SAINT-DERRIEN.

Samedi 15 août : messe à 10h30 à BODILIS pour le Pardon

Dimanche 16 août : messe à 10h30 à PLOUNEVENTER.

Samedi 22 août : messe à 18h00 à SAINT-SERVAIS

Samedi 29 août : messe à 18h00 à PLOUNEVENTER.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Permanences	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
Août 2015	Jeudi 6 août de 9h00 à 12h00	Jeudi 13 août de 9h00 à 12h00
Temps d'éveil	A BODILIS	Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER
Août 2015	Pas de temps d'éveil pendant l'été	Pas de temps d'éveil pendant l'été

Les permanences de soirée, de midi et les temps d'éveil reprendront en septembre

URBANISME

Déclaration préalable :

Déposée le 23/06/2015	M. GRALL Albert	Le Menez	Changement de fenêtres
Déposée le 09/06/2015 Accordé le 7/07/2015	M. LABEL Erwin	Le Vern	Remplacement fenêtres
Déposée le 17/07/2015	M. LE MERLEC	5 Cité du Verger	Abri de jardin
Déposée le 20/07/2015	M. BOUCHER Christian	5 cité Yan'DARGENT	Abri de jardin

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

INTERCLUBS DE L'ETE :

Mardi 11 août : Saint-Servais	Mardi 25 août : Lanhouarneau
Mardi 18 août : Plougourvest	Mardi 1 ^{er} septembre : Plounéventer

Les inscriptions et les mises (3 €/personne) seront prises au club le jeudi précédent.

SORTIE « DELICE ET PATRIMOINE » : **mercredi 16 septembre** avec les clubs de Bodilis et de Saint-Derrien. Départ du car du parking de la salle polyvalente, de Saint-Servais à 7h45. Visite des ateliers de fabrication de la biscuiterie Penven à Pont-Aven, puis des Huîtreries du Belon. Ces visites seront suivies d'une dégustation, puis déjeuner à Mellac. L'après-midi, visite guidée du Manoir de Kernault à Mellac. Les inscriptions seront prises au club ou chez Yves Gaudin, jusqu'au samedi 5 septembre.

LOTO du Secteur du Ponant : dimanche 6 septembre, à Plougar.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN

Le commandant de la BAN a convié le bureau de l'association ainsi que les maires le jeudi 9 juillet afin de leur exposer les modalités de l'étude de l'air qui sera menée en septembre et octobre en pleine période d'ASSP. Cette étude consistera à mesurer et analyser en période d'activité intense :

- Le BTEX regroupant 4 composés chimiques, volatils et toxiques : le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et le xylène.
- Le dioxyde d'azote.
- Les particules fines.

L'appel d'offre pour cette étude est lancé et le contrat devrait se conclure début Août.

Début septembre, l'association rencontrera de nouveau les autorités militaires et l'organisme retenu pour décider ensemble des modalités (cohérence géographique des capteurs...etc).

AU BOUILLON DE CULTURE

Nous vous informons que votre Bibliothèque restera ouverte durant l'été. Suite à l'absence de bénévoles, nous recherchons des personnes qui accepteraient de faire des permanences une à deux fois par mois.

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

Reprise des entraînements

Lundi 27 juillet à 19h00 au terrain de SAINT-DERRIEN

Entraînements

Mercredi 29 et vendredi 31 juillet, lundi 3, mercredi 5, lundi 10, lundi 17, vendredi 21, mardi 25 et jeudi 27 août au terrain de SAINT-DERRIEN.

Matches amicaux

Vendredi 7 août contre E.S LAMPAUL

Mercredi 12 août contre U.S PONTMEUR

Vendredi 14 août contre P.C LOPERHET à SAINT-DERRIEN

Mercredi 19 août contre J.G FORESTOISE à SAINT-DERRIEN

Compétitions

Dimanche 23 août : 1^{er} tour de coupe de France

Dimanche 30 août : coupe


PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS

Semaine du 3 au 7 Août

LES JEUX OLYMPIQUES EN FINISTERE

Rugby flag, Gym Tonic, Base Ball...

MARDI journée : Randonnée
VENDREDI journée : Les Olympiades




Semaine du 10 au 14 Août

LES APPRENTIS CUISINIERS

Top chef, Art de la table...

MARDI journée : Confection du repas du midi
JEUDI journée : Un goûter presque parfait




Semaine du 17 au 21 Août

UN AIR DE CAMPAGNE

Parade animée, Balade nature, Jeu de l'Oie...

MARDI journée : Labyrinthe et Visite de la mini-Ferme
JEUDI journée : Visite d'un élevage porcin




Semaine du 24 au 28 août

TOUT EN MOUVEMENT

Remake photos, Casino, Cocktails fruités...

MARDI : Journée récréative
VENDREDI : Spectacle
Présenté par les enfants de l'Accueil de Loisirs



4

PETITES ANNONCES

Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh

Terrain de 600 m² non constructible à vendre dans le lotissement de la Garenne, pour tous renseignements contacter la mairie au 02.98.68.15.21

BULLETIN N°151– Septembre 2015 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 17 août 2015 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 35.